

---

*Liste des personnes présentes – Conseil d'administration*

---

Xavier Bessone	Marie-Ève Fradette	Lény Painchaud
Maxime Blanchette	Benjamin Gauthier	Vanessa Parent
Aubert Caron-Guillemette	Laura Huet	Louis-Philippe Pelletier
Alexandre Chamberland	Michel Kingma-Lord	Simon Rheault
Jean-Philippe Collins-Houde	Rosalie Lacombe	Samuel Rouette-Fiset
Quentin de Dorlodot	Nicolas Leclerc	Annie-Jade Samson
Coralie Dupont	Mathieu Montégiani	Francis Savard-Leduc
Olivier Flamand Lapointe	Anne-Marie Ouellet	Camielle Villeneuve

---

*Liste des personnes absentes – Conseil d'administration*

---

Albert Brunelle	Jean-Michel St-Pierre
Stéphanie Henderson	
Cédric Lacombe	
Lény Painchaud	

---

*Liste des personnes présentes – Autres*

---

<b><u>Présidence d'assemblée</u></b>	<b><u>Secrétariat d'assemblée</u></b>	<b><u>Prise de notes</u></b>
Guy-Aume Descôteaux	Samuel Rouette-Fiset	Marie Lortie Côté

**Observateurs**

**Projet d'ordre du jour :**

---

- 5    **1.** Ouverture de la séance  
     **2.** Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée  
     **3.** Lecture et adoption de l'ordre du jour  
     **4.** Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente  
     **5.** Suites données aux résolutions antérieures  
10   **6.** Rapports  
     **6.1.** Officières et officiers  
     **6.2.** Comité exécutif  
     **6.3.** Groupes de travail et comités  
     **7.** Démissions et absences  
15   **8.** Élections  
     **8.1.** Conseil d'administration  
         **8.1.1.** Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement, d'arts et de design (un poste)  
         **8.1.2.** Groupe G : Faculté de médecine, Faculté de médecine dentaire, Faculté de pharmacie  
         et Faculté des sciences infirmières  
20       **8.2.** Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver  
         **8.3.** Comité organisateur du colloque sur le financement de l'éducation supérieure.  
     **9.** UTILE – Logement étudiant  
     **10.** Finances  
         **10.1.** Suivi des dossiers financiers  
25       **10.2.** États des résultats financiers de septembre 2016  
     **11.** Modification de la politique référendaire  
     **12.** Autres sujets  
         - Prochaine séance  
         - Bière postconseil  
30       - Blague corporative  
     **13.** Clôture de la séance
-

## 1. Ouverture de la séance

35

### **Résolution CA-A16-10-23-01**

*Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Michel Kingma-Lord:*

Que la séance du 23 octobre 2016 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

40

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 2. Nomination de la présidence d'assemblée

45

### **Résolution CA-A16-10-23-02**

*Il est proposé par Camielle Villeneuve, avec l'appui de Nicolas Leclerc:*

Que Guy-Aume Descôteaux soit nommé à titre de président d'assemblée et que Samuel Rouette-Fiset soit nommé en tant que secrétaire d'assemblée pour la séance du 23 octobre 2016.

50

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Le président d'assemblée remercie les administrateurs et les administratrices de s'être déplacés. Il rappelle aux membres du CA d'éteindre le son de leurs appareils informatiques.

55

Une observatrice est présente : Christine Comtois. Une autre s'en vient : Alice-Anne Busque.

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

60

Lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé que soit tenue une minute de silence pour les événements qui ont eu lieu dans les résidences au cours de la semaine dernière.

65

Il est proposé que le point Élections – Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver soit à heure fixe à 18 h 30. Il est finalement proposé que ce point soit traité juste avant le point Suites données aux résolutions antérieures.

70

Il est précisé qu'il se peut que l'ordre du jour soit sujet à changements parce qu'il y a différentes personnes de l'extérieur qui viennent aujourd'hui. Le point UTILE – Logement étudiant se fera à l'arrivée du représentant de l'UTILE.

### **Résolution CA-A16-10-23-03**

75

*Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui d'Annie-Jade Samson:*

Que l'ordre du jour proposé pour la séance du 23 octobre 2016 soit adopté.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

80

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

85 Les procès-verbaux du 25 septembre 2016 et du 11 octobre 2016 ont été envoyés avec la convocation. Les administrateurs et administratrices sont invités à mentionner les modifications qu'ils souhaitent leur apporter si nécessaire. Les modifications qui avaient été envoyées par courriel ont été faites.

**Résolution CA-A16-10-23-04**

*Il est proposé par Marie-Ève Fradette, avec l'appui de Benjamin Gauthier:*

90 Que les procès-verbaux des séances du 25 septembre 2016 et du 11 octobre 2016 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

95 **8.2 Élections – Comité organisateur du Show de la rentrée d'hiver**

100 Ce comité va se réunir au moins une fois par semaine, peut-être plus au besoin. Cela correspond à une charge de travail de 2 à 6 heures par semaine. Le 18 janvier, la date de l'événement, les gens du comité doivent être disponibles toute la journée jusqu'aux petites heures du matin. Le Show de la rentrée d'hiver demande un peu moins d'implication que celui d'automne. Trois postes sont disponibles. Ce ne sont pas des postes définis, la distribution des tâches va se décider en comité.

Ouverture de la période de mise en candidature.

105 Laura Huet se propose.

Vanessa Parent propose Christine Comtois.

Vanessa Parent propose Alice-Anne Busque.

Andréanne Dufour se propose par l'entremise d'une lettre envoyée à l'exécutif.

110 Fermeture de la période de mise en candidature.

Il y a quatre candidatures pour trois postes. Chaque personne va avoir deux minutes pour se présenter qui seront suivies de trois minutes de questions. Mesdames Marie-Ève Fradette et Rosalie Lacombe vont agir à titre de scrutatrices pour cette élection.

115 Présentation de Madame Huet suivie d'une période de questions.

Présentation de Madame Comtois suivie d'une période de questions.

120 Présentation de Madame Busque suivie d'une période de questions.

Lecture de la lettre envoyée par Madame Dufour.

125 Interventions et délibérations des membres sur CA sur les différentes candidatures.

Ont été élues Mesdames Comtois, Busque et Dufour. Madame Huet est remerciée pour l'intérêt qu'elle a témoigné pour ce comité.

---

130 **5. Suites données aux résolutions antérieures**

Un retour est fait pour mentionner que le contrat concernant le MLU a été signé. La question sera abordée plus en détail dans les points Finances.

135 Une question est posée pour savoir comment les choses se passent à propos de l'application mobile et pour savoir s'il est possible d'avoir un petit suivi à ce sujet.

- Ça se passe bien, même si le dernier mois a été encore assez mouvementé et assez chargé. Avec le nouveau webmestre qui a été engagé, une adresse courriel a été créée en lien avec l'application mobile pour que les étudiants puissent envoyer leurs demandes.

140

## **9. UTILE – Logement étudiant**

Présentation faite par Laurent Levesque de l'UTILE, l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant.

145

Une question est posée pour savoir comment fait l'UTILE pour avoir des logements qui sont de moins chers dans le temps.

- Les loyers sur le marché privé augmentent en moyenne de 2,8 % sur la majorité des marchés au Québec. L'UTILE a simplement besoin de suivre l'inflation et une augmentation très modeste de sa structure de capital. Son augmentation est donc d'environ 1,5 % par année, ce qui lui permet de gagner chaque année au moins un point de pourcentage de différence avec les loyers du marché. Les loyers ne baissent pas d'année en année, mais, proportionnellement au marché, les loyers de l'UTILE sont de moins en moins chers. Dans le temps, ils deviennent de plus en plus abordables.

150

155 Une question est posée pour savoir d'où provient l'information concernant le fait que l'inflation serait de 1 %, car selon d'autres sources il s'agirait plutôt de 2 %.

- C'est basé sur l'augmentation projetée des coûts opérationnels de l'UTILE, chose qui peut être contrôlée. L'UTILE n'est pas attachée à l'inflation du marché, mais seulement à l'inflation de ses coûts. D'ailleurs, son capital a un coût prévisible, vu qu'il s'agit majoritairement d'une hypothèque.

160

Une question est posée pour savoir de qui se constitue l'équipe de l'UTILE.

- Il y a cinq employés salariés et sept personnes sur le CA. Le membership de l'UTILE est d'environ 50 personnes et organisations. Les membres de l'UTILE sont principalement des gens qui s'impliquent et des organisations qui veulent soutenir la mission. Si la CADEUL veut devenir membre, elle est la bienvenue et pourra même accéder à des sièges réservés aux membres organisationnels sur le CA de l'UTILE. Le CA est composé d'un tiers de membres organisationnels, un tiers de membres individuels et un tiers d'experts.

165

Suite de la présentation de Monsieur Levesque.

170

Une question est posée pour savoir comment l'UTILE a démarré.

- Dans la foulée d'une initiative étudiante regroupant des gens de l'UQAM, de l'Université de Montréal et de HEC pour reprendre l'îlot Voyageur, il a été constaté qu'il n'y avait aucune expertise, aucune donnée, aucun développeur au Québec sur la question du logement étudiant. L'UTILE voulait être tout ça. Elle a reçu beaucoup de financement de démarrage. Elle a eu pas mal le maximum pour ce qui est du financement de démarrage en économie sociale au Québec. Ça lui a permis de payer ses employés jusqu'à ce qu'elle reçoive du financement de développement immobilier, qui est son modèle d'affaires.

175

Une question est posée pour savoir quel est le budget annuel de l'organisme.

- L'année dernière, c'était environ 150 000 \$. Comme l'UTILE commence en ce moment son développement immobilier et que cela demande des dépenses significatives, le budget est plutôt d'un demi-million de dollars cette année.

180

185 Une question est posée pour savoir combien d'universités pour le moment ont embarqué dans le projet de sondage de 2017.

- L'UTILE a deux confirmations : Concordia et ÉTS. Des réponses sont attendues dans la prochaine semaine de la part de la FAÉCUM, de l'UQAM, SMUU, PGSS McGill. Des démarches ont été faites il y a quelques semaines auprès d'universités en région. Pour le moment, il y en a trois qui sont intéressées. Le but de l'UTILE n'est pas nécessairement de faire le sondage pour tout le Québec puisque ses ressources sont limitées. Le but est d'aller là où c'est le plus problématique. Sherbrooke, Chicoutimi et Rouyn-Noranda sont des villes qui font partie des objectifs. Pour le sondage 2020, il sera peut-être possible d'aller encore plus loin.

195 Une question est posée pour savoir, une fois le sondage réalisé, à quel moment il est possible d'avoir accès aux données.

- Si le sondage est fait en mars, elles devraient pouvoir être transmises vers la mi-avril, une fois que les données ont été collectées, traitées, pondérées, nettoyées, encryptées.

200 Une question est posée pour savoir si, après celui de Montréal, un projet de développement est envisagé à Québec.

- Non, mais certains calculs ont été faits. Avec un investissement d'un million de dollars ou avec un terrain gratuit qui pourrait venir, par exemple, de l'université, il serait possible de faire 150 chambres à Québec. Avec les fonds d'investissement mis en place par l'UTILE, le but est de développer de l'infrastructure de financement et de développement pour que les prochains projets de logements étudiants construits en mode coopératif à but non lucratif ne prennent pas cinq ans, comme le premier, mais plutôt deux ans. Le but de la présentation d'aujourd'hui n'est pas de vendre un projet immobilier. Un tel projet serait développé seulement s'il y a un besoin réel et un momentum pour le concrétiser. Ça reste tout de même une possibilité.

210 Une question est posée pour savoir, après le premier fonds de roulement qui a servi pour le projet à Montréal, combien de temps ça va prendre pour avoir le fonds en vue d'un prochain projet.

- L'engagement de l'UTILE avec le fonds CLÉ est de le retourner en 18 ans. Un deuxième fonds est en train d'être créé, un fonds que l'UTILE veut capitaliser à 20 millions pour pouvoir financer plusieurs projets, pour qu'il soit retourné en deux ou trois ans, ce qui est plus intéressant et qui a plus de sens d'un point de vue du développement à long terme.

220 Un ajout est fait. Le jour où d'autres associations veulent des projets de logements étudiants, l'UTILE les encourage à passer par le fonds CLÉ. C'est un outil collectif qui est fait pour être multiassociations, pour que ça reste toujours dans le mouvement étudiant même s'il s'agit d'un fonds qui a une finalité purement financière. Ce n'est pas un espace politique de négociations, il n'est affilié à aucune association nationale. Le but de l'UTILE est de se donner, comme mouvement étudiant, les ressources et les outils financiers pour être capable d'avoir le moyen de ses ambitions.

225 Une fois Monsieur Levesque parti, les administrateurs et administratrices sont invités à poser leurs questions et à émettre leurs commentaires sur la présentation.

Une question est posée pour savoir quel était exactement le but de la rencontre.

- Le but initial était surtout pour le projet Phare. Participer à nouveau à ce sondage permettrait d'avoir des données longitudinales sur le logement étudiant. Dans le cadre du dossier du LPU, il est aussi intéressant d'avoir des informations sur les habitudes de transport. C'est vraiment ça qui était prévu. Les membres du CA doivent donc se demander s'ils souhaitent participer encore une fois au sondage. D'autres aspects aussi pourraient être discutés, comme la création d'un site Internet pour la ville de Québec semblable à celui qui existe déjà pour Montréal, la possibilité de devenir membre de l'UTILE

235 ou encore le désir de développer un projet immobilier. Tout cela fait partie des réflexions à avoir, mais la première question à régler est si la CADEUL souhaite participer au sondage cette année.

Une question est posée pour savoir quelles sont les positions de la CADEUL dans son plan directeur par rapport au logement étudiant.

240 - Dans le plan directeur, la problématique du logement étudiant est mentionnée, principalement en ce qui concerne le taux d'inoccupation quasi nul des logements sur le plateau de Sainte-Foy. Le but cette année est d'amorcer une réflexion. Pour ce qui est de la position, il faudrait aller la vérifier.

Un ajout est fait. La première ligne des actions du plan directeur mentionne une mise à jour des données, ce qui peut être fait avec ce sondage de l'UTILE.

245 Un commentaire est fait pour mentionner que de telles statistiques ont une valeur incroyable, notamment pour certains projets de la CADEUL comme le LPU ou le logement étudiant qui fait partie de ses mandats. 5 000 \$ pour des données de la sorte, surtout qu'il est possible d'aller chercher d'autres acteurs pour contribuer au financement, c'est très peu cher payé pour la quantité de données  
250 traitées qui vont être obtenues, rapidement en plus. Les données de 2017 pourront servir pour au moins trois ou quatre gros dossiers. C'est à prendre en considération.

Une question est posée concernant le montant à déboursier pour savoir, comme la notion de campus multiple a été abordée, avec qui il serait possible de partager les coûts.

255 - Le principe du campus multiple, c'est par ville. À Québec, l'Université Laval est donc seule. Il serait possible d'en parler aux cégeps, mais leurs associations étudiantes ont des moyens financiers moindres que ceux de la CADEUL. Des discussions peuvent être amorcées avec l'administration de l'université à ce sujet sans problème.

260 Une précision est apportée au sujet du plan directeur. Dans le point Logement étudiant, l'objectif est « Explorer les diverses possibilités afin de rendre les logements plus accessibles aux étudiants et étudiantes de l'Université Laval. » Dans les orientations, il est écrit : « Que la CADEUL entame formellement des recherches sur le logement étudiant. » Les étapes et moyens à réaliser sont :  
265 centraliser l'argumentaire déjà construit, produire un avis sur le logement étudiant et établir des liens avec les acteurs du milieu du logement.

Un commentaire est fait pour mentionner qu'il pourrait aussi être envisagé d'en parler aux gens du campus de l'UQAR à Lévis pour les rallier au projet.

270 Une brève présentation du site web lappart.info est faite pour donner une petite idée de toutes les informations dont il regorge.

275 Un commentaire est fait pour mentionner qu'outre les cégeps et les autres campus, il serait bien de regarder si des groupes communautaires seraient intéressés. Ce sondage serait peut-être même utile pour le RTC, qui pourrait aider à le financer. Cela ferait diminuer le coût de la participation de la CADEUL.

Une question est posée pour savoir où la CADEUL puiserait les fonds pour financer le sondage.  
- Ça reste à voir, mais les fonds seraient là. Il n'y a pas de problème de ce côté.

280

**Résolution CA-A16-10-23-05**

*Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :*

Que la CADEUL participe financièrement au Phare 2017 tout en recherchant d'autres

285 partenaires avec qui s'associer, tels que des associations étudiantes ou des organismes de la capitale.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

290 *Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :  
Que la CADEUL devienne membre de l'UTILE.*

Un commentaire est fait pour mentionner qu'il serait bien de se renseigner davantage sur ce qu'implique le fait de devenir membre de l'UTILE avant de se positionner.

295 Une précision est ajoutée pour dire qu'il faudrait probablement contribuer au fonds CLÉ. Ça serait à vérifier. Des démarches peuvent être faites en ce sens comme il semble y avoir un intérêt.

Un commentaire est fait pour dire qu'avant d'aborder la possibilité d'être membre, ce serait une bonne idée d'avoir d'autres éclaircissements. La question pourrait être remise à un prochain CA.

300 *Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :  
Que la proposition « Que la CADEUL devienne membre de l'UTILE » soit mise en dépôt jusqu'au prochain CA.*

305 Une réponse est apportée. Pour être membre de l'UTILE, une cotisation de 150 \$ par année est demandée.

Une question est posée pour savoir si cela donne accès à un siège sur le CA.

- Oui.

310 Une question est posée pour savoir quels sont les autres avantages d'être membre.

Un appel est fait pour poser directement la question à Monsieur Levesque.

315 - Comme l'assemblée générale de l'UTILE est déjà passée, le coût de l'adhésion serait de 100 \$ cette année, donc 250 \$ pour deux ans. Être membre ne garantit pas un siège sur le conseil d'administration. Par contre, cela donne un vote en assemblée générale, la possibilité d'être élu sur le CA et ça permet de soutenir la mission en général. L'UTILE encourage la représentation étudiante dans ses membres pour s'assurer que soient présentés différents points de vue provenant d'associations ayant des opinions et des allégeances variées.

320 *Alexandre Chamberland demande le vote pour la mise en dépôt.  
La proposition est battue à l'unanimité.*

325 Une intervention est faite pour présenter les positions de la CADEUL sur le logement étudiant. Dans le cadre de la dernière campagne électorale municipale, elle était en faveur que la ville de Québec crée un fonds et qu'elle favorise les projets de logements abordables. En général, ses positions sur les PPU, les programmes particuliers d'urbanisme, font aussi mention du logement étudiant. Finalement, la CADEUL a plusieurs positions pour dire qu'elle est en faveur de la réalisation de recherches sur le logement étudiant.

330 Une question est posée pour savoir si la CADEUL pourrait avoir un siège d'administrateur cette année même si l'assemblée générale de l'UTILE est passée.  
- Possiblement que non, à moins qu'il y ait une AG spéciale.



335 Un commentaire est fait pour souligner que devenir membre de l'UTILE pourrait être une bonne chose pour développer des contacts. À long terme, des projets importants pourraient être accomplis. Il s'agit donc d'un bon point de départ.

340 Un commentaire est fait pour dire que, dans les discussions précédentes, il avait été mentionné que 5 000 \$ n'était pas un si gros montant dans le budget de la CADEUL; 250 \$, ce l'est encore moins pour appuyer une mission qui va peut-être mener dans quelques années à un projet de logements proche d'ici. Ça pourrait donc valoir la peine.

345 Une précision est apportée pour confirmer que la proposition serait d'être membre de l'UTILE pour les deux prochaines années, d'où le montant de 250 \$.

**Résolution CA-A16-10-23-06**

*Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde :*

Que la CADEUL devienne membre de l'UTILE.

350 *Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Avant de passer au point suivant, la minute de silence votée plus tôt est tenue.*

---

355

**6.1 Rapports – Officières et officiers**

Les rapports ont été envoyés avec la convocation. Les membres du CA qui ont des questions peuvent les poser à l'officière et aux officiers.

360

Une question est posée pour savoir quel est le rôle de la CADEUL quand elle se présente aux rencontres de l'UEQ, comme elle n'en fait pas partie.

365 - L'Union étudiante du Québec regroupe 6 associations membres, des associations qui ont donc le droit de vote, mais il y a tout de même près de 12 associations qui participent autour de la table. Lors des votes indicatifs, les non-membres ont aussi le droit d'exprimer leur opinion. La CADEUL peut ainsi faire valoir ses idées, mais n'a pas un droit de vote formel.

Une question est posée au sujet des deux rencontres avec l'ASEQ pour savoir si elles avaient eu lieu pour faire un suivi.

370 - Oui, les rencontres étaient en lien avec le dossier avec l'Autorité des marchés financiers pour préparer une rencontre qui va avoir lieu avec eux cette semaine.

Une question est posée pour savoir en quoi consiste le projet de soirée antiprocrastination.

375 - C'est un projet sur lequel le vice-recteur adjoint à l'appui à la réussite et à la qualité de la formation, Monsieur François Pothier, travaille depuis le mois de mai dernier. Ça se fait déjà dans toutes les universités canadiennes anglophones. L'Université Laval serait la première à faire ça au Québec. Le concept, ailleurs au Canada, est de faire de longues nuits contre procrastination où se déroulent différentes activités et formations pour stimuler le travail et la réflexion sur la procrastination. Les gens du programme Mon équilibre UL n'est pas à l'aise de faire ça toute la nuit parce qu'ils pensent que de rester debout toute une nuit n'est pas la bonne façon de contrer la procrastination. L'événement va avoir lieu le 16 novembre, de 19 h à minuit. Il va y avoir du yoga, de la méditation, une marche organisée sur le campus, toutes les ressources de la bibliothèque vont être disponibles. C'est

380

l'université qui organise l'événement. La CADEUL s'engage à le promouvoir quand elle recevra les publicités pour le faire.

385

Une question est posée pour savoir à quoi ont mené les discussions au sujet de l'application Helpr.

- La CADEUL a été contactée pour que lui soit présentée l'application. Helpr met en relation des tuteurs avec des étudiants pour leur offrir de l'aide dans certains cours. L'administration de l'université avait déjà abordé la question et émis certaines réserves. La CADEUL souhaitait avoir plus d'informations pour se faire son propre avis. Ce qui lui était demandé de la part de la compagnie, c'était de publiciser le lancement de l'application. La CADEUL a décidé de ne pas le faire pour différentes raisons : les modalités de rémunération sont assez floues, la vérification de la qualification du tuteur se fait seulement grâce à son relevé de notes, il n'y a pas d'autres mesures mises en place. De plus, le fonctionnement de cette application vient entrer en conflit avec le règlement disciplinaire et peut ouvrir la porte au plagiat en offrant de l'aide qui n'est pas « légale ». La CADEUL favorise plutôt le tutorat qui se fait dans les associations.

390

395

Une précision est apportée au sujet du règlement disciplinaire. Un article dit qu'il est interdit de recevoir toute aide non autorisée dans le cadre d'un travail ou d'un examen. De l'aide non autorisée pour un travail, ça peut être simplement de faire corriger son français par quelqu'un qui est meilleur que soi quand ce n'est pas autorisé dans le cadre du travail. Avec une application comme ça, si une personne prend rendez-vous avec quelqu'un pour recevoir de l'aide, les deux étudiants pourraient s'exposer à une infraction au règlement disciplinaire et donc être convoqués en comité de discipline. La CADEUL fait déjà la promotion des centres de tutorat organisés par les associations étudiantes en partenariat avec les programmes et les facultés. Quand le tutorat est organisé avec l'administration d'un programme, le service est gratuit. De plus, les étudiants sont formés et savent quel genre d'aide ils peuvent apporter pour ne pas se mettre eux-mêmes ou mettre les personnes qu'ils aident en situation d'infraction. C'est pour ces raisons que la CADEUL a choisi de ne pas diffuser le service offert par l'application Helpr.

400

405

410

Un ajout est fait pour mentionner que les gens de Helpr ont bien compris et ont accepté la décision. Néanmoins, l'application risque d'être présente sur le campus.

Une question est posée pour savoir quelle sera l'implication de la CADEUL lors de la prochaine campagne du Centre d'aide aux étudiants.

415

- Dans le plan directeur, dans la section Campagne de sensibilisation, il y avait comme orientations de poursuivre la campagne Sans oui, c'est non et de se pencher sur la santé mentale des étudiants. Comme une campagne sur le même sujet est déjà en train d'être organisée par le Centre d'aide aux étudiants, la CADEUL va plutôt apporter son soutien à cette campagne plutôt que de créer la sienne. Elle va aider à trouver des bénévoles, à faire les réservations pour les kiosques, à valider les messages destinés aux étudiants et à promouvoir l'événement. Les premiers kiosques vont se tenir la semaine prochaine. Quatre thèmes vont être abordés au cours de la campagne : la pleine conscience, la réussite, l'orientation et les étudiants en situation de handicap.

420

425

Une question est posée pour savoir ce qui est ressorti de la rencontre post-mortem concernant le Show de la rentrée et pour savoir ce que le SSP a pensé de la scène extérieure.

- Il y a plusieurs rencontres avec différents intervenants. Certaines choses sont ressorties dans les recommandations du SSP, mais, pour lui, il s'agit tout de même d'un Show de la rentrée qui s'est bien passé, notamment grâce à la collaboration avant, pendant et après les spectacles. Un rapport plus détaillé est à venir à ce sujet. Dans l'ensemble, tous les intervenants s'entendent pour dire que ça s'est bien passé à pratiquement tous les niveaux. Pour les aspects qui ont pu poser davantage problème, des recommandations vont être faites.

430

435 Une question est posée par rapport au party des 35 ans de la CADEUL pour savoir comment ça s'est passé et pour savoir si l'exécutif est content du taux de participation.

- Ça s'est très bien passé. Il y avait plusieurs centaines de personnes. Les gens qui sont venus ont dit avoir passé une très bonne soirée. Il y aurait pu avoir plus de monde, mais c'est toujours difficile d'aller chercher des gens pour un party ponctuel parce que, souvent, les étudiants prennent des habitudes envers les partys facultaires.

440 Des remerciements sont adressés aux administrateurs et administratrices qui ont aidé lors de l'événement.

445 Une question est posée au sujet du sommet étudiant de la fin de semaine passée pour savoir comment il s'est déroulé.

- Il y a quelques semaines, la CADEUL avait été contactée par la FEUS, l'association étudiante de l'Université de Sherbrooke, pour participer à un sommet sur le développement durable. Les conférences étaient intéressantes, il y a eu quelques échanges avec des représentants d'associations de Sherbrooke, de Trois-Rivières et de Chicoutimi, mais dans l'ensemble le sommet n'a pas répondu aux attentes.

450 Une question est posée pour savoir comment s'est passée la rencontre avec le président de l'association d'architecture.

455 - Une visite à la Fabrique a eu lieu. Le président a fortement été invité à se présenter sur le CA de la CADEUL, mais il n'est pas disponible les dimanches soir. Il va néanmoins en parler autour de lui pour que quelqu'un de la faculté se présente. La rencontre a permis de réaliser que la CADEUL connaît très peu le milieu des gens en architecture. L'enseignement y diffèrent ; les étudiants ont leur propre bureau de travail et ce sont les professeurs qui changent de locaux. Le travail se fait surtout en laboratoires plus que dans des salles de cours. L'exécutif va essayer de se rendre à la Fabrique dans les prochaines semaines pour présenter CADEUL. Par la même occasion, les associations étudiantes qui s'y trouvent pourront présenter leur milieu d'enseignement. De plus, depuis deux semaines, la CADEUL reçoit des invitations pour leurs différents événements. Désormais, le but va être de garder un contact avec les gens de la Fabrique et de faire en sorte que ce contact se perpétue d'année en année.

465 Une question est posée pour avoir plus d'information au sujet du bilan des activités d'intégration.

470 - Il y a eu des rencontres avec le SSP, le BVE et le BEC orientées surtout sur l'état dans lequel était laissé le campus après ces activités. Dans les années passées, il y a eu des bris un peu plus graves. Il n'y en a pas eu cette année. Il n'y a aucun dommage permanent qui a été fait. L'université était contente de cela et la CADEUL aussi. Il y a d'autres rencontres avec la DSE qui ont eu lieu et qui vont avoir lieu par rapport au sondage qui est fait pour connaître l'appréciation des étudiants pour savoir si certains d'entre eux ont relevé des problèmes pendant les activités d'intégration. Il y a donc deux volets, un qui concerne plus l'immobilier et un autre pour les plaintes en ce qui a trait aux comportements inappropriés à connotation sexuelle.

475 Une question est posée par rapport à la rencontre du fonds DD pour connaître la nature de la rencontre.

- C'était pour allouer des subventions. Il y avait plusieurs demandes.

480 Une question est posée pour savoir comment s'est passée la première activité de la ligue de sports intramuros.

- Un rapport plus détaillé va être fait plus tard au cours de la séance.

485 Une question est posée pour savoir s'il y a eu des retombées sur le comité exécutif concernant le reportage diffusé à TVA sur les activités d'intégration.

- L'émission J.E. s'est promenade avec des caméras cachées dans des activités d'intégration de différentes universités au Québec, dont l'Université Laval. L'université a été contactée et c'est elle qui a fait l'entrevue. L'association dont les images allaient être diffusées a été contactée pour que les gens concernés soient prévenus. Des avocats ont aussi été contactés pour savoir quels recours étaient possibles. La faculté en cause a aussi été contactée pour savoir comment elle allait gérer ça de son côté. Il n'y a pas eu de retombées, il n'y a pas eu de suites. L'association n'a pas été approchée par les médias. Tout le monde a réussi à contenir la crise qu'il aurait pu y avoir. Ça s'est somme toute bien passé. Les pires images diffusées ne se déroulaient pas dans le cadre des activités approuvées par les associations.

495 L'officière et les officiers font les ajouts, les retraits et les modifications nécessaires à leurs rapports.

Monsieur de Dorlodot a eu une rencontre le 13 octobre avec Miguel Levasseur, du SSP, pour faire un retour sur la sécurité du camp de formation. Le 14 octobre, une autre rencontre a eu lieu avec Monsieur Levasseur pour parler cette fois du party des 35 ans de la CADEUL et la Dérive qui avait eu lieu la veille. Il n'a pas pu assister à la Commission des affaires sociopolitiques. Le 17 octobre, la rencontre avec le RÉMUL a été annulée. Le 18 octobre, il a présidé le conseil d'administration de Sciences et génie. Le 19 octobre, il a participé au rassemblement en soutien aux victimes des résidences à la suite des événements de la fin de semaine dernière. Le 20 octobre, il n'a pas présidé l'assemblée générale de Relations industrielles.

Monsieur Rheault n'a pas assisté au Comité de subventions, car il a été reporté. Il était aussi présent au rassemblement en soutien aux victimes de la fin de semaine passée.

510 Madame Parent a eu une rencontre du Comité de sélection de la présidence d'assemblée le 3 octobre. Le 13 octobre, elle n'a pas eu de rencontre sur FSSEP. Le 19 octobre, elle n'a pas pu rencontrer le RÉMUL, elle n'a pas rencontré la vice-doyenne aux études de la Faculté de pharmacie, elle n'est pas allée à l'AG de la CoMÉUL. Le 20 octobre, elle n'a pas pu être présente à l'AG de Relations industrielles. À la place, le 20 octobre, elle a rencontré le vice-président de Desjardins dans le cadre du dossier avec l'ASEQ. Elle a été présente au rassemblement pour les victimes des résidences. Le 18 octobre, elle a organisé une rencontre avec la ministre David qui voulait rencontrer des étudiants en lien avec les événements de la fin de semaine dernière. Le 17 octobre au matin, elle a rencontré le vice-recteur exécutif pour faire le point sur la situation. Le 20 octobre, elle a eu une rencontre sur le FSSEP en plus d'être en conférence téléphonique avec la direction des résidences et un représentant du vice-rectorat exécutif. Elle a dû aussi répondre à de nombreuses demandes d'entrevues et d'entretiens téléphoniques.

525 Monsieur Caron-Guillemette est allé en tant que membre à l'AG d'orientation le 5 octobre. Le 18 octobre, il a assisté à la rencontre avec la ministre David. Le 19 octobre, il a rencontré l'organisateur d'un événement au Grand Salon. Il a aussi tenu une rencontre avec des gens de Sans oui, c'est non, en plus de participer à la veille devant le pavillon Parent en lien avec les événements de la fin de semaine dernière. Le 20 octobre, il a aidé à la technique de l'impro musicale et a assisté au souper de La Grande Moisson organisé par Agronomie. Le 21 octobre, il a eu une rencontre avec Miguel Levasseur, du SSP, et Myriam Lévesque, du BEC.

530 Monsieur Bessone : Il a assisté au 5 à 7 organisé au Comtois ainsi qu'au Saoul-Bois le 12 octobre. Le 19 octobre, il a participé à la soirée de rassemblement pour les victimes des événements de la fin de semaine dernière. Le 20 octobre, il a participé à La Grande Moisson.

535 Monsieur Pelletier a rencontré, avec Monsieur de Dorlodot, la présidente et la vice-présidente aux affaires académiques du RÉMUL le 19 octobre. En soirée, il est allé au rassemblement pour les victimes des événements qui se sont déroulés au pavillon Parent la semaine dernière.

540 Monsieur Rouette-Fiset a assisté à la rencontre avec la ministre de l'Éducation le 18 octobre. Le 20 octobre, il a présidé l'assemblée générale de Relations industrielles.

---

## 6.2 Rapports – Comité exécutif

545 Rapport sur la Ligue des sports intra-muros.  
La première activité a eu lieu le 7 octobre dernier. Il y avait du *bubble soccer* et des combats d'archers au Stade Telus. Beaucoup de gens étaient là, plusieurs facultés étaient représentées. Le bilan est très positif. C'est prometteur pour la suite. Le prochain événement aura lieu le 11 novembre. Ce sera du *kick ball*, communément appelé ballon canadien.

550 Rapport sur le LPU.  
Il y a eu une rencontre avec le RTC, le STL, l'AELIÉS et l'Université Laval pour faire le point sur l'avancement du dossier. En début d'année, certaines problématiques avaient été soulevées : combien coûterait le LPU, à qui il serait accessible et comment ses frais seraient perçus. Le dossier avance bien. Il y a un beau climat de collaboration, certaines choses débloquent. Il va y avoir plus de rencontres entre la CADEUL, l'AELIÉS et l'université pour que ça débloque encore plus rapidement lors des rencontres avec les sociétés de transport. Ça avance bien.

560 Rapport pour faire le point sur les événements de la semaine dernière.  
- L'enquête progresse bien. Certains articles sont sortis comme quoi des victimes n'avaient pas été satisfaites du soutien reçu. Un suivi a été fait pour s'assurer qu'il n'y avait aucune lacune de ce côté. Les actions faites et la façon dont elles sont structurées ont été recommandées par des psychologues. De plus, si à tout moment de la journée ou de la nuit, une personne ressent le besoin d'avoir de l'aide, la directrice du Centre d'aide peut débarquer pour offrir son soutien, ce qui est très satisfaisant pour la CADEUL. Pour ce qui est de la sortie du recteur, tout le monde s'entend pour dire qu'elle a été catastrophique. La présidente a été en discussion avec Monsieur Bauce, le vice-recteur exécutif, durant toute la semaine. Des entrevues ont été données conjointement.

570 Une question est posée pour savoir quel était le climat avec le vice-recteur et quelle semblait être sa perception des événements.

- C'est difficile de répondre pour lui, mais les gens de l'université savent qu'ils ont des améliorations à faire.

575 Rapport sur la présence de Sam, le chien.  
- Il va accompagner durant un an et demi le vice-président aux finances et au développement. Il s'appelle Sam en référence à l'un des personnages du *Seigneur des anneaux*. L'idée d'avoir un chien vient aussi un peu du fait que, cette année, la présidente de la CADEUL est coprésidente de la campagne Mira à l'Université Laval. Ça semblait donc une belle initiative.

---

## 580 6.3 Rapports – Groupes de travail et comités

Rapport du Comité de subventions.

585 Quelques rencontres du Comité de subventions ont eu lieu, où il a notamment été question de la politique de subvention. Le comité va également travailler sur la prise en charge des demandes et la manière de les rédiger afin de faciliter le processus. Lors de la dernière rencontre, sur 14 demandes de subventions, 11 ont été octroyées. Les refus ont été causés par des demandes incomplètes ou non conformes.

590 Rapport du Comité de sélection de la présidence d'assemblée.  
Le comité s'est réuni deux fois, pour rédiger l'offre d'emploi et pour déterminer les modalités de diffusion. Ensuite, l'offre d'emploi a été diffusée. Sur les trois candidatures reçues, deux ont été retenues. La troisième ne l'a pas été, car le CV ne correspondait pas vraiment à l'offre d'emploi. Les deux candidats retenus ont été convoqués en entrevue, mais l'un d'eux ne s'est pas présenté. Il restait donc Monsieur Descôteaux, qui a été rencontré. Des questions lui ont été posées pour s'assurer qu'il convenait toujours pour le poste.

600 Rapport du Comité organisateur du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur.  
Comme le mois d'octobre a été assez chargé et qu'un des membres du comité ne peut plus siéger, le Comité organisateur du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur a eu de la difficulté à se réunir. Sa première rencontre est prévue la semaine prochaine. Un travail de réflexion est néanmoins déjà amorcé à propos des intervenants et des panélistes à inviter.

---

## 605 7. Démissions et absences

La démission de Maxime Lavoie est constatée.

Lecture de sa lettre.

610 Une question est posée pour savoir de quelle faculté était Monsieur Lavoie.  
- Il était de Sciences et génie.

615 Une intervention est faite pour dire que le départ de Monsieur Lavoie libère un poste sur le Comité de subventions. Des élections pour le pourvoir vont être tenues lors du prochain CA.

### **Résolution CA-A16-10-23-07**

*Il est proposé par Laura Huet, avec l'appui de Mathieu Montégiani :*

Que la lettre de démission de Maxime Lavoie soit reçue.

620 *Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.*

*Les démissions de Nicolas Pouliot et de Marilou Landry sont également constatées.*

625 Une question est posée pour connaître les circonstances de la démission de Madame Landry.  
- Elle a contacté l'exécutif pour lui dire qu'elle ne pourrait plus siéger au CA.

630 Une question est posée savoir si les postes à pourvoir vont être publicisés.  
- Les postes disponibles vont être publicisés dans l'infolettre et seront également partagés aux membres du caucus dans les prochaines convocations.

Une suggestion est faite pour qu'il y ait aussi de la publicité dans Impact Campus.

635 Un ajout est fait. Les exécutifs des associations vont également être contactés pour qu'ils publicisent ces postes dans leurs programmes.

Une question est posée pour savoir si c'est à cause de son implication dans sa faculté que Monsieur Pouliot n'a plus de temps pour le conseil d'administration de la CADEUL.  
640 - Selon ce qu'il a écrit, c'est principalement à cause d'un remaniement au sein de son conseil exécutif. Probablement qu'un autre membre de Philosophie va se présenter au CA en novembre prochain.

---

### **8.1 Élections – Conseil d'administration**

645 Il n'y a pas de candidatures pour les postes disponibles.

---

### **8.3 Élections – Comité organisateur du colloque sur le financement de l'enseignement supérieur**

650 Ce comité vise à organiser un événement qui va se tenir en février prochain. Son but est de regrouper tous les acteurs pertinents de la société civile ainsi que du domaine de l'enseignement supérieur pour réfléchir à ce qui peut être fait pour améliorer la situation du financement de l'enseignement supérieur au Québec. Le comité va demander beaucoup de logistique, d'organisation et de création. Des gens de l'université vont également siéger au comité, car l'événement est organisé en partenariat. Un poste est  
655 disponible.

*Ouverture de la période de mise en candidature.*

Une question est posée pour connaître la charge de travail qui sera nécessaire.  
660 - La charge de travail sera d'une rencontre par semaine ou par deux semaines. Les rencontres vont être de plus en plus fréquentes à l'approche du colloque.

*Jean-Philippe Collins-Houde se propose.*

665 *Fermeture de la période de mise en candidature.*

Présentation de Monsieur Collins-Houde suivie d'une période de questions.

Aucune demande de vote.  
670 Monsieur Collins-Houde est élu à l'unanimité.

#### **Résolution CA-A16-10-23-08**

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Camielle Villeneuve :*

Que tous les gens élus soient nommés sur leur comité respectif.

675 *Aucune demande de vote.*  
*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

(Pause)

#### **Résolution CA-A16-10-23-09**

680 *Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Laura Huet :*

Qu'un huis-clos sur les délibérations soit instauré.

Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

685

---

### 10.1 Finances – Suivi des dossiers financiers

Ce point a été traité sous huis clos.

690

---

### 10.2 Finances – États des résultats de septembre

Ce point a été adopté sous huis clos.

695

#### **Résolution CA-A16-10-23-10**

*Il est proposé par Benjamin Gauthier, avec l'appui de Camielle Villeneuve :*

Que les états des résultats de septembre 2016 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

700

#### **Résolution CA-A16-10-23-11**

*Il est proposé par Jean-Philippe Collins-Houde, avec l'appui de Quentin de Dorlodot:*

Que le huis-clos sur les délibérations soit levé.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

705

---

### 11. Modification de la politique référendaire

710 Présentation et explications des propositions de modifications qui pourraient être apportées à la politique référendaire de la CADEUL.

Une question est posée pour savoir ce à quoi réfère l'expression « unités pertinentes » dans l'article qui serait ajouté avant l'article 63.

715 - Les listes sont soumises par une unité en particulier de l'université. Par contre, d'autres unités les ont aussi, par exemple le registraire et le vice-rectorat aux finances. Il est donc possible de se rendre compte que ça concorde ou pas. Les faire contrevérifier par les différentes unités peut aider à valider si les listes des différentes sources sont bonnes. « Pertinentes », ça veut dire « qui les possèdent ».

720 Une question est posée concernant l'ajout possible à l'article 31 pour savoir que signifie « emplacement très visible » et pour savoir si un endroit plus ciblé, comme un onglet, pourrait être déterminé.

725 - Ce serait un endroit le plus visible possible. C'est difficile à déterminer vu que chaque référendum a son propre site. Les décisions du directeur du référendum seraient probablement publiées à l'accueil du site Internet.

Une précision est apportée. La politique référendaire se veut large parce qu'à chaque référendum des documents viennent préciser ce qui en est. Ne pas préciser cet aspect peut être une bonne chose. Ça laissera en temps et lieu la possibilité aux gens de décider ce qu'ils souhaitent faire.

730



Une question est posée pour savoir si le document va être envoyé à la correction puisqu'il reste quelques petites coquilles.

- Les corrections de langue à apporter pourront être mentionnées plus tard.

735 L'ensemble des changements à apporter à la politique référendaire de la CADEUL est soumis comme s'il s'agissait d'un bloc de propositions. Si un administrateur ou une administratrice souhaite parler séparément d'une ou de plusieurs modifications, il est possible de le faire. Quand tout le monde se sera entendu sur le contenu de la politique, elle sera adoptée telle que modifiée.

740 Un administrateur souhaite que l'article 51 h (« Véhicule de fausses informations concernant les enjeux touchant au référendum ») soit discuté séparément.

Une demande est faite pour avoir plus d'explications et d'informations sur ce point.

745 Un exemple est donné. Lors de la dernière campagne référendaire, dans une communication d'un comité partisan, on mentionnait que la cotisation de l'association étudiante était d'un certain montant et que c'était la cotisation la plus élevée de l'histoire. Le montant était faux et l'argument qui en découlait était faux. C'était une information qui nécessitait une rectification.

750 Une précision est amenée. Cela concerne des informations qui sont objectivement fausses. Quand le directeur du référendum reçoit une plainte au sujet de fausses informations, il fonde son jugement sur des preuves. Il ne fait pas juste croire sur parole l'une ou l'autre des parties. Cela ne concerne donc pas les opinions.

755 Un ajout est fait. Lors du dernier référendum, la seule chose qui a posé problème concernant des opinions, ce n'était pas à cause de fausses informations. C'est juste que l'opinion était déplacée et qu'à ce moment-là ça devenait problématique, pas à cause d'informations qui étaient fausses, mais parce que c'était inapproprié d'utiliser de tels termes en visant spécifiquement un organisme ou des personnes. Mais ça, c'est le cas dans la vie de tous les jours aussi.

760

**Amendement**

*Il est proposé par Alexandre Chamberland, avec l'appui de Benjamin Gauthier :*

Que « Véhicule de fausses informations » soit remplacé par « Véhicule des informations objectivement fausses » à l'article 51 h)

765

*Aucune demande de vote.*

*L'amendement est adoptée à l'unanimité.*

**Résolution CA-A16-10-23-12**

*Il est proposé par Annie-Jade Samson, avec l'appui de Mathieu Montégiani :*

770

Que soit adopté le projet de politique référendaire tel que modifié.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

775 Un commentaire est fait pour souligner que les modifications apportées sont vraiment bien et pour féliciter le comité qui a travaillé sur le dossier.

---

**12. Autres sujets – Prochaines séances**

780 La prochaine séance aura lieu le dimanche 20 novembre, à 18 h. Les membres du CA sont invités à  
rester à l'affût au sujet de la reprise de l'assemblée générale annuelle. La nouvelle date reste à  
déterminer, mais il est fort probable que ce soit le jeudi 10 novembre.

785 Une intervention est faite pour remercier les gens qui étaient présents pour l'assemblée générale du 12  
octobre.

Une intervention est faite pour remercier l'exécutif et pour le féliciter de son bon travail malgré les  
événements de la semaine dernière.

790 Une intervention est faite pour revenir sur l'empreinte artistique qui sera laissée pour les 35 ans de la  
CADEUL. Un concours va être lancé pour qu'une murale sur le thème des 35 ans soit réalisée dans les  
tunnels. Les administrateurs et administratrices sont invités à partager l'information. Un prix de 350 \$  
au Pub est à gagner.

795 Une intervention est faite pour féliciter la présidente qui a su bien gérer la tempête médiatique des  
derniers jours.

Une intervention est faite pour inciter les gens à entretenir la partisanerie à l'endroit de l'équipe de  
football du Rouge et Or, actuellement deuxième au classement derrière les Carabins de Montréal.

800

Un ajout est fait. La Boutique Rouge et Or connaît un développement incroyable ces derniers temps.  
Les membres du CA sont invités à aller y faire un tour.

---

805 **12. Autres sujets – Bière postconseil**

**12. Autres sujets – Blague corporative**

---

810 **14. Clôture de la séance**

**Résolution CA-A16-10-23-13**

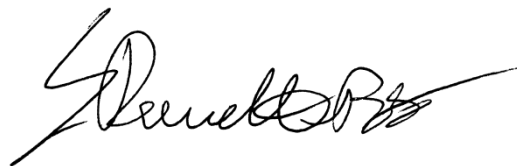
*Il est proposé par Camielle Villeneuve, avec l'appui de Marie-Ève Fradette :*

Que la séance du 23 octobre soit levée à 21h36

815

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*



**Samuel Rouette-Fiset**  
**Vice-président aux affaires institutionnelles**

820